

**Collecte et recyclage des équipements électriques durant le confinement :  
ecosystem assure un service au ralenti  
et accompagne ses partenaires en difficulté**

**Durant la période de confinement, ecosystem, éco-organisme opérationnel pour la collecte et le recyclage des appareils électriques, invite les Français à adopter un comportement responsable en stockant provisoirement leurs équipements. ecosystem organise les opérations pour assurer au mieux la continuité du service de collecte et de recyclage qui fonctionne toujours. Les équipes d'ecosystem gèrent les urgences opérationnelles des collectivités et des distributeurs, ainsi que les difficultés actuelles et futures des parties prenantes de la filière.**

Pour contribuer au respect des mesures de confinement et limiter au maximum les opérations de ramassage et de recyclage des équipements électriques et électroniques usagés, **ecosystem** demande aux consommateurs de ne pas se rendre en déchetterie pendant la période de confinement, et de ne pas emporter d'appareil à recycler lors de leurs déplacements en grande surface alimentaire.

Les activités de logistique sont contraintes à une activité fortement réduite. Par ailleurs, la plupart des services de livraison des produits à domicile appliquent un service minimum pour respecter les règles de distanciation. De fait, il est fort probable que les consommateurs ne puissent bénéficier de la reprise d'un ancien équipement à l'achat d'un neuf, normalement obligatoire.

De plus les collectes solidaires déployées par **ecosystem** dans les grands centres urbains de sept départements ont été suspendues depuis le 15 mars dernier.

**ecosystem** préconise dans la mesure du possible, de stocker les appareils électriques et les lampes pour pouvoir les recycler ou les donner, lorsque la situation sera revenue à la normale. Néanmoins l'éco-organisme rappelle qu'il ne faut surtout pas jeter ces équipements dans les ordures ménagères et ne pas les déposer sur le trottoir pour éviter tout risque de pollution.

Par nature, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont des flux contenant des polluants et font régulièrement l'objet de trafics internationaux. Les DEEE sont donc des déchets prioritaires tout comme les ordures ménagères et les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), qui doivent être pris en charge pour éviter tout risque sanitaire supplémentaire sur la voie publique.

A la demande du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, **ecosystem** s'emploie donc à assurer une continuité de service pour les opérations de ramassage destinées à collecter les points d'enlèvement recevant à ce jour des DEEE et qui en font la demande.

Les équipes en charge de la propreté dans les intercommunalités, notamment dans les grandes agglomérations, continuent d'assurer la collecte des ordures ménagères et le ramassage des équipements électriques déposés sur le trottoir par les habitants. 400 déchetteries, provisoirement réservées à ces professionnels, ont été réouvertes à la demande des Préfets en métropole et dans les DOM. De plus, 4 plateformes de vente en ligne sont encore en activité et pratiquent la reprise d'anciens équipements quand cela est possible. **ecosystem** s'organise pour pouvoir « déstocker » au mieux tous les points d'enlèvement disposant d'appareils électriques, malgré le fait que les opérateurs et les centres de recyclage sous contrat soient majoritairement à l'arrêt ou en continuité de service avec un nombre réduit d'employés.

Concernant l'ensemble des parties prenantes de la filière, ecosystem prépare dès aujourd'hui la sortie de la crise sanitaire et anticipe les grandes difficultés économiques auxquelles font déjà face notamment les acteurs de l'économie sociale, les producteurs/ fabricants et tous les opérateurs.

Les réseaux Emmaüs et Envie en charge du réemploi et de la réutilisation des équipements ont stoppé leurs ateliers et activités. De nombreux producteurs fabricants ont également mis à l'arrêt leurs sites de production. Pour accompagner les parties prenantes de la filière dans ce contexte inédit et difficile, **ecosystem** accélère le règlement de toutes les factures de prestation réceptionnées. L'éco-organisme annonce également réduire le montant de la prochaine facture d'éco-participation des fabricants soumis à un versement d'avance alors que certains ne mettent déjà plus aucun produit sur le marché depuis l'instauration du confinement.

*A propos: ecosystem est un éco-organisme c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif d'intérêt général, agréée par les pouvoirs publics pour gérer les appareils ménagers et professionnels complexes usagés et prolonger leur durée de vie sous forme d'appareils rénovés ou réutilisés ou sous forme de nouvelles matières premières dépolluées et recyclées. [www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco) / Facebook [@ecosystem.eco](https://www.facebook.com/ecosystem.eco) / Twitter [ecosystem\\_eco](https://twitter.com/ecosystem_eco)*

*Contacts presse: Mélissa Bire – 06 50 02 16 38 [mbire@agence-cia.com](mailto:mbire@agence-cia.com) / Caroline Villedieu – 06 75 00 55 75 – [cvilledieu@agence-cia.com](mailto:cvilledieu@agence-cia.com)*